

## Salles informatiques par faculté

BGPhL .....	2
Philo-lettres .....	3
Droit.....	3
HEC Liège et ISHS (Sart Tilman) .....	3
HEC Liège (Louvrex) .....	4
FEDE.....	4
FAPSE.....	4
Médecine vétérinaire .....	5
Médecine.....	5
Sciences Appliquées (1/2) .....	6
Sciences Appliquées (2/2) .....	7
Sciences .....	8
Gembloux Agro-Bio Tech.....	9
Architecture.....	9

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
-----------------	------	-------	-------------	-----------------	--------------	-------------------	-------	-----------

<b>Bibliothèque Générale Philosophie et Lettres</b>	A1	Partim Sciences de l'Antiquité (+3)	PC : 7 Prises : 4	Carte de lecteur	<a href="#">M. Mertens</a>	9h00 - 17h00 Lu-Ve  Fermé de 12h30 - 13h30 le mercredi	(3)(7)	
	A1	Partim Communic. & Philosophie (+2)	PC : 8 Prises : 5	Carte de lecteur	<a href="#">P. Palermi</a> & <a href="#">S. Simon</a>	9h00 - 17h00 Lu-Ve  Fermé de 12h30 - 13h30 le mercredi	(3)(7)	
	A2	Partim Romane (+3)	PC : 10 Prises : 6	Carte de lecteur	<a href="#">S. Decoster</a>	9h00 - 17h00 Lu-Je 9h00 - 16h00 Ve Fermé de 12h30 - 13h30 le mercredi	(3)(7)	
	A2	Partim Germanique (+1 & +2)	PC : 10 Prises : 6	Carte de lecteur	<a href="#">S. Decoster</a>	9h00 - 17h00 Lu-Ve  Fermé de 12h30 - 13h30 le mercredi	(3)(7)	
	A3	Partim CICB	Prêt : 4 SL1 : 10 SL2 : 4 Prises : 5	Carte de lecteur	<a href="#">M. Van Ruymbeke</a>	Prêt : 9h00 - 17h00 SL1&2 : 8h30 - 21h00 Lu-Ve 9h00 - 18h00 Sa	(3)(7)	SL1/SL2 : salles de lectures 1 & 2
	A4	Partim Sciences historiques	PC : 6 Prises : 2	Carte de lecteur	<a href="#">F. Vanhoorne</a>	9h00 - 17h00 Lu-Je 9h00 - 16h00 Ve Fermé de 12h30 - 13h30 le mercredi	(3)(7)	

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
Philo-lettres	A4	Salle CIPL (-1)	PC : 6 Prises : 8	ULg	<a href="#">L. Desert</a> (CIPL) et <a href="#">E. Dupuy</a> (CIPL)	8h30 - 17h00 Lu-Ve	(7)	Accès exigeant ID et mot de passe ULg
	A4	Salle CIPL (-1)	PC : 15	ULg	<a href="#">L. Desert</a> (CIPL) et <a href="#">E. Dupuy</a> (CIPL)	8h30 - 17h00 Lu-Ve		Accès exigeant ID et mot de passe ULg
	A4	Salle CIPL (-1)	PC : 10 Prises : 1	ULg	<a href="#">L. Desert</a> (CIPL) et <a href="#">E. Dupuy</a> (CIPL)	8h30 - 17h00	(7)	Accès exigeant ID et mot de passe ULg
Droit	B31	Bibl. Léon Graulich (-2)	PC : 30	Etudiants ULg	<a href="#">F. Wilhelmy</a> (UDI Droit)	Heures d'ouverture de la bibliothèque		Accès exigeant ID et mot de passe ULg
HEC Liège et ISHS (Sart Tilman)	B31	Séminaire VIII (+2)	PC : 24	HEC et ISHS, et autres qui suivent des cours à la fac.	<a href="#">M. Bay</a> (UDI-NTE de HEC Liège)	8h00 - 19h30 Lu-Ve Samedi sur demande		Priorité aux étudiants qui ont des travaux dans le cadre des cours
	B31	Séminaire IX (+3)	PC : 10	HEC et ISHS, et autres qui suivent des cours à la fac.	<a href="#">M. Bay</a> (UDI-NTE de HEC Liège)	8h00 - 19h30 Lu-Ve Samedi sur demande	(4)	Priorité aux étudiants qui ont des travaux dans le cadre des cours
	B31	Medialab (+3)	PC : 15	HEC et ISHS (master)	<a href="#">M. Bay</a> (UDI-NTE de HEC Liège)	8h00 - 19h30 Lu-Ve Samedi sur demande	(4)	Priorité aux étudiants qui ont des travaux dans le cadre des cours

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
HEC Liège (Louvrex)	N1	Salle 237	PC : 16 Printer : 1	HEC Liège	<a href="#">J.M. Demelenne</a> (concierge)	8h30 - 20h00 Lu-Ve		
	N1	Salle 228	PC : 30 + 1 poste prof. Printer : 1	HEC Liège	<a href="#">J.M. Demelenne</a> (concierge)	8h30 - 20h00 Lu-Ve	(4)(5) (7)(8)	Labo. Langues
	N1	Salle 233 (LEM)	PC : 24 + 1 poste prof.	HEC Liège	<a href="#">J.M. Demelenne</a> (concierge)	8h30 - 20h00 Lu-Ve Présence obligatoire d'un enseignant	(4)(5) (7)(8)	Salle des marchés
	N1	Salle 238	PC : 40	HEC Liège	<a href="#">J.M. Demelenne</a> (concierge)	8h30 - 20h00 Lu-Ve	(4)(5) (7)(8)	
FEDE	Maison FEDE	Salle de réunion - RDC	PC : 2 Prises : 3	Etudiants ULg	Permanents Fédé ( <a href="mailto:permas@fedo-ulg.be">permas@fedo-ulg.be</a> - tél. 31.99)	13h30 - 17h30 Lu-Ve		
FAPSE	B32	Salle PIAGET	PC : 6	Psycho & Sc de l'Education	<a href="#">M. Jacques</a>  <a href="#">UDI FAPSE</a>	8h30 - 18h00 Lu-Ve		Impressions laser (couleur ou N&B) par achat de crédit d'impression
	B32	0/11 (CAFEIM)	PC : 40	Etudiants ULg	<a href="#">M. Jacques</a>  (CAFEIM)	8h30 - 17h00 en dehors des cours (horaire affiché)		Priorité aux membres de la faculté

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
Médecine vétérinaire	B41	Bibliothèque	PC : 12 Prises : 31	Vétérinaires	<a href="#">F. Schmitz</a> (UDI FMV)	Horaire variable	(7)(8)	Recherche documentaire
	B42	Office des cours	Prises : 12	Vétérinaires	Office des cours (tél 04/366.4185)		(7)(8)	
	B42	Salle bâtiment administratif	PC : 62 Printer : 1	Vétérinaires	<a href="#">F. Schmitz</a> (UDI FMV)	08h00 - 18h00 Lu-Ve	(8)	Apporter son papier pour impression
Médecine	B35	Bibliothèque des sciences de la vie (-1)	PC : 20	ULG et extérieurs en ordre d'inscription à la bibliothèque	<a href="#">André Meunier</a>	8h30 - 21h00 Lu, Me, Je, Ve 10h00 - 21h00 Ma 9h00 - 18h00 Sa	(3)(7)	Ordinateurs réservés à la recherche documentaire. Impressions : 0.10€ /page
	B23	Ecole de Santé Publique (0/4)	PC : 12	Etudiants de la faculté de médecine	<a href="#">A.-F. Donneau</a> (Ecole de santé publique)	8h30 - 17h00 Lu-Ve		
	B36	Salle Ch. Lapiere (0/14)	PC : 30	Etudiants de la faculté de médecine	<a href="#">A.-F. Donneau</a> (Ecole de santé publique)	8h30 - 17h00 Lu-Ve		
	B36	Salle info du bureau pédagogique (-1/31)	MAC/PC : 20	Etudiants de la faculté de médecine	<a href="#">Audrey Hanlet</a> - <a href="#">France Mélot</a>	8h30 - 17h00 Lu-Ve		
	J6	Bibliothèque de la dentisterie (0)	PC : 5	Dentisterie + stagiaires, TFE et doctorants	<a href="#">Patricia Henin</a> 04/270.31.04	9h00 - 12h00 Lu-Je 13h00 - 16h30 Lu-Je 9h00 - 12h00 Ve		

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
<b>Sciences Appliquées</b>	B28	I123	PC : 15	sections MONTEFIORE	<a href="#">B. Boigelot</a>	ouverture bât. et au-delà	(1)(2)	Priorité master/licence en informatique et ingénieur électricien - informaticien
	B28	I99	PC : 10	sections MONTEFIORE	<a href="#">B. Boigelot</a>	ouverture bât. Et au-delà	(1)(2)	Priorité master/licence en informatique et ingénieur électricien - informaticien
	B37	-1/45	PC : 12	Bacheliers Sc. Appliquées & Math, sections MONTEFIORE	<a href="#">B. Donnet</a>	Horaires TP principalement	(1)(2)	Priorité aux bacheliers sciences appliquées
	B37	-1/48	PC : 11	Bacheliers Sc. Appliquées & Math, sections MONTEFIORE	<a href="#">B. Donnet</a>	horaires TP principalement	(1)(2)	Priorité aux bacheliers sciences appliquées
	B37	-1/52	PC : 12	Bacheliers Sc. Appliquées & Math, sections MONTEFIORE	<a href="#">B. Donnet</a>	horaires TP principalement	(1)(2)	Priorité aux bacheliers sciences appliquées
	B37	-1/55	PC : 11	Bacheliers Sc. Appliquées & Math, sections MONTEFIORE	<a href="#">B. Donnet</a>	horaires TP principalement	(1)(2)	Priorité aux bacheliers sciences appliquées
	B49	+1	PC : 22	Ing. (à partir de la 1ère épreuve)	<a href="#">Pierre Dewallef</a> , <a href="#">Vincent Lemort</a> , <a href="#">P. Ngendakumana</a> (Thermodyn. App.)	8h-18h	(5)	Priorité aux ayants droit

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
-----------------	------	-------	-------------	-----------------	--------------	-------------------	-------	-----------

<b>Sciences Appliquées</b>	B48b	Labo. TP	PC : 12	Bacheliers Sc. Appliquées & Math, sections MOPNTEFIORE	<a href="#">A. Hage</a> (Mécanique)	Heures d'ouvertures bureaux sauf TP	(1)(2)	Priorité aux ayants droits.
	B52	0/413	PC : 25	Sc. Appliquées	<a href="#">E. Béchet</a> (Mécanique)	Heures d'ouvertures bureaux sauf TP	(5)	Priorité aux ayants droits.
	B52	Lab. Robotique (+0) Mezzanine lab. Robotique	PC : 20	Ing. Electroméc. (1 <sup>ere</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> )	<a href="#">P. Duysinx</a> (Ingénierie des véhicules terrestres)	9h-18h sauf TP	(5)	
	B52	Bibliothèque	PC : 12	Sc. Appliquées et Mathématiques	<a href="#">Fabienne Prosmans</a>	9h00 – 17h00		
	B06/A	+0/64A	PC portables	Ingénieurs-chimistes	<a href="#">Dumont Marie-Noëlle</a> <a href="#">Epe. Christiaens</a> (Chimie générale et chimie physique)	Heures d'ouverture bureaux	(5)	Priorité aux étudiants Ingénieurs chimistes
	B06/C	+1/71	PC : 8	Ingénieurs-chimistes	<a href="#">Dumont Marie-Noëlle</a> <a href="#">Epe. Christiaens</a> (Chimie générale et chimie physique)	Heures d'ouverture bureaux	(5)	Priorité aux cours (voir réservations)

Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
Sciences	B05/A	+2/25	PC : 20 (winXP/Linux)	Fac. Sciences	<a href="#">UDI UNIPC</a>	9h-17h	(1)(2)	Priorité aux cours (voir réservations)
	B05/A	+4/15	PC : 20 (winXP)	Fac. Sciences	<a href="#">Chr. Prosperi</a> (Département de Physique)	Heures d'ouverture du bâtiment.	(5)	Priorité aux cours (voir réservations)
	B05/A	+4/18	PC : 40 (win7)	Fac. Sciences	<a href="#">M. Binard</a> (Plateforme "GITAN")	Heures d'ouverture du bâtiment.	(5)	Priorité aux cours (voir réservations) et aux étudiants en géographie
	B05/A	+4/36	PC : 25 (winXP)	Fac. Sciences	<a href="#">Chr. Prosperi</a> (Département de Physique)	Heures d'ouverture du bâtiment.	(5)	Priorité aux cours (voir réservations)
	B19	+0/36	PC : 5 (winXP)	Géologues	<a href="#">M. Guadagnano</a> (Département de Géologie)	Heures d'ouverture bureaux		
	B37	0/42	PC : 20 Système Windows 7	Mathématiques + qqs autres	Mr <a href="#">Schneiders</a> (UDIMATH)	8h30 - 17h30	(2)(5)	Priorité aux étudiants de math



Faculté/ Entité	Bât.	Local	Equipements	Etudiants admis	Gestionnaire	Horaire (semaine)	Notes	Remarques
-----------------	------	-------	-------------	-----------------	--------------	-------------------	-------	-----------

<b>Gembloux Agro-Bio Tech</b>	G1 /126	Pascal 1	PC : 67 (Win7)	Etudiants ULg	<a href="#">P. Ramlot</a> – Service d’Informatique	8h-22h en période de cours, sinon 8h30-12h et 13h30- 17h		Libre-accès en dehors des cours
	G1 /126	Pascal 2	PC : 30 (Win7)	Etudiants ULg	<a href="#">P. Ramlot</a> – Service d’Informatique	8h-22h en période de cours, sinon 8h30-12h et 13h30- 17h		Libre-accès en dehors des cours.
	G1 /126	LL	PC : 20 (Win7)	Etudiants ULg	<a href="#">P. Ramlot</a> – Service d’Informatique	8h-22h en période de cours, sinon 8h30-12h et 13h30- 17h		Libre-accès en dehors des cours.
	G1 /1	Phytotech	PC : 30 (Win7)	Etudiants ULg	<a href="#">P. Ramlot</a> – Service d’Informatique	Voir horaire des cours		Réservée pour l’enseignement.

<b>Architecture</b>	F1	Atelier-CAO	PC : 30	Faculté d’Architecture	<a href="#">R. Bianchi</a>	9h-12h30 et 13h30- 17h		Priorité aux cours (voir réservations)
	E1	Local Informatique	PC : 25 (Win7) Scanner A3.	Faculté d’Architecture	<del><a href="#">P. Cloes</a></del>	8h30-18h30	(8)	Accès contrôlé. Priorité aux cours. Identifiant et mot de passe ULg nécessaires. Fourchette d’ouverture restreinte lors des périodes de faible affluence.

### Remarques générales :

- La plupart du temps, les locaux sont réservés prioritairement aux cours et travaux pratiques, selon des horaires qui sont en général affichés à l'entrée, parfois publiés sur le Web et, en tout état de cause, disponibles auprès du gestionnaire. Le reste du temps, ils sont accessibles aux étudiants autorisés (Colonne **Etudiants admis**) selon les modalités particulières précisées en colonne **Notes**.
- Les machines mises à disposition des étudiants dans les unités de documentation sont prioritairement réservées à la recherche documentaire et à la consultation de bases de données bibliographiques.
- Toutes les salles font l'objet d'une surveillance, et leurs gestionnaires peuvent décider d'appliquer des règles qui leur sont propres : pas de "chat", ni de téléchargement de tels types de fichiers, interdiction de manger, d'utiliser un GSM , ...
- Pour rappel, les utilisateurs de l'infrastructure publique sont soumis au respect de la déontologie d'usage du réseau

### Notes

1. Ces machines sont équipées de systèmes Unix.
2. L'accès n'est autorisé qu'aux titulaires de comptes valables en général un an, et délivrés par le gestionnaire.
3. Les machines sont accessibles après vérification de la carte d'étudiant ou carte personnelle d'accès délivrée (cas des " bibliothèques " où, dans certaines UD, le temps de consultation est limité à 30').
4. Possibilités d'accès le samedi sur demande (procédure à convenir au cas par cas).
5. Contacter le gestionnaire ou le secrétariat de Département pour ouvrir le local (clé et parfois code anti-intrusion).
6. Accès au bâtiment sous contrôle.
7. Prises murales pour utilisation d'ordinateurs portables équipés de cartes " Ethernet ".
8. Bornes pour utilisation d'ordinateurs portables équipés de cartes " Wireless ".